

*Initiatives ministérielles*

le premier cas, réussiront encore à se sauver du fisc, et dans le second, se font imposer un bien léger fardeau, en comparaison de leurs faramineux profits.

Deuxièmement, ce Budget est tricheur envers le Québec et les provinces, lorsqu'on laisse entendre qu'il a le courage de s'attaquer au déficit fédéral, alors qu'il en refile la majeure partie dans la cour des provinces. Sept milliards de dollars de dépenses sont ainsi transférés sans aucun transfert de pouvoir.

Troisièmement, ce Budget est naufrageur par rapport aux programmes sociaux, particulièrement pour les programmes de santé. Le discours officiel cache la vérité à la population, lorsqu'il laisse entendre que les principes de la Loi canadienne sur la santé ne sont pas affectés et demeurent. Imposer le menu sans payer l'épicerie, voilà la table dressée par le fédéral pour le Québec et les provinces.

Quatrièmement, et c'est là la plus éclatante démonstration de ce Budget, il est le naufrageur de la propre prétention de ce gouvernement, qui encante sa nouvelle thèse du fédéralisme à gogo, du fédéralisme flexible. Il n'y a pas de flexibilité dans ce Budget, à part celle du ministre des Finances à plier devant ses responsabilités lorsqu'il charrie ses problèmes dans la cour des provinces. Tout le reste demeure: les normes nationales, le pouvoir de dépenser, les dédoublements des ministères dans les champs de compétence des provinces.

• (1330)

Ce Budget marque à nouveau l'attaque tous azimuts de ce gouvernement contre les plus démunis de notre société. Les chômeurs et les petits salariés sont, pour une deuxième année consécutive, les principales victimes des coupures budgétaires, alors que les grandes compagnies et les institutions bancaires sont presque épargnées.

Ainsi, le ministre des Finances annonce qu'il coupera à nouveau dans le régime d'assurance-chômage, alors qu'il n'augmentera que de façon provisoire l'impôt sur le capital des grandes banques. Le ministre ira quémander 100 millions de dollars aux institutions bancaires, alors qu'à elle seule, la Banque royale a enregistré des profits de l'ordre de 1,2 milliard de dollars en 1995.

De plus, ce gouvernement a refusé d'écouter la demande qui lui venait de toute part, du Bloc comme du Conseil du patronat du Québec, d'éliminer complètement les subventions aux entreprises. Au contraire, le ministre des Finances a préféré couper plus de 300 millions dans les logements sociaux plutôt que d'aller chercher 1,5 milliard de dollars qui restera pour les subventions aux entreprises.

Est-ce là l'approche du gouvernement fédéral?

Les grandes corporations et les banques peuvent dormir en paix. Le ministre des Finances a clairement indiqué dans son Budget que ce sera à nouveau les chômeurs et les démunis qui écoperont et qui paieront pour les déboires de ce fédéralisme inefficace, alors qu'il garantit du même coup aux riches de notre société les privilèges des fiducies familiales jusqu'à la fin du siècle.

Le Budget est très clair: ce sont 7 milliards de dollars que le gouvernement fédéral retirera d'ici deux ans aux provinces; 7 milliards de dollars destinés à la santé, à l'éducation postsecondaire et au Régime d'assistance publique du Canada que les provinces devront assumer de leur poche. C'est ce que nous appelons pelleter son déficit dans la cour des provinces. Le gouvernement fédéral a bien raison de vouloir faire du ménage dans ses affaires, mais pas en larguant ses détritres chez les voisins.

Le Québec écope d'une importante partie du déficit du Canada et le fédéral, de son côté, continue de s'ingérer dans les compétences du Québec. Les Québécois continueront de payer pour tous les dédoublements que le système fédéral leur impose. Il y aura encore deux ministères de la Santé, deux ministères du Développement des ressources humaines, deux ministères de l'Environnement, et j'en passe.

Voilà le nouveau Canada que ce mauvais Budget annonce. Le supposé Budget de décentralisation n'est, en fait, qu'une coquille vide, car le gouvernement fédéral continuera d'occuper et de s'ingérer dans les champs de juridiction relevant des provinces.

L'ironie, dans toute cette mascarade, c'est que tout en coupant de 27,1 p. 100 les dépenses de transfert au Québec, le gouvernement fédéral continue d'imposer aux provinces les mêmes normes nationales, dont celles de la Loi canadienne sur la santé.

En 1979, année de création de cette loi, le gouvernement fédéral assumait 45 p. 100 des frais destinés à la santé et à l'éducation postsecondaire. Depuis le gel des paiements de transfert en 1992, la contribution du fédéral est passée à 29 p. 100. Et avec les nouvelles mesures annoncées dans le présent Budget, sa contribution atteindra le nouveau record de 15 p. 100.

Comment le ministre peut-il prétendre imposer des normes nationales, alors que sa contribution au service des soins de santé a chuté de 35 p. 100 depuis 1979, et ce, malgré une hausse notable des frais de la santé, et qu'elle chutera encore à nouveau de plus de 55 p. 100 avec le nouveau Budget?

Il me semble logique que le gouvernement fédéral n'aura plus le choix et devra laisser aux provinces la gestion complète de notre système de santé.

Je disais plus tôt que ce Budget provoquerait le naufrage de nos programmes sociaux tels que nous les connaissons actuellement. Nous savons tous que le Québec et les provinces sont confrontés à une augmentation vertigineuse des coûts du régime de la santé. Cette croissance est principalement due aux facteurs suivants: le vieillissement de la population, les nouvelles technologies médicales plus coûteuses et une hausse appréciable des dépenses en produits pharmaceutiques.

Mais à l'intérieur du présent Budget, comme ce fut le cas dans les budgets précédents par le gel des paiements de transfert, le gouvernement annonce des coupures substantielles dans les transferts au Québec et aux provinces pour la santé.

• (1335)

Peu importe que ces transferts se joignent à d'autres pour ne former qu'une seule enveloppe. L'effet sera le même: il y aura moins d'argent pour la santé et le gouvernement compromet ainsi la survie des fondements de notre système de santé.